

Perpignan, le 2 avril 2021

Décision n°2021-35 du 2 avril 2021 fixant les candidatures pour l'élection relative au renouvellement des représentants des personnels à la commission paritaire d'établissement (CPE)

Scrutin du 11 mai 2021

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L712-1, L712-2 et L953-6 ;

Vu le décret n° 99-272 du 6 avril 1999 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 avril 1999 fixant les modalités de vote par correspondance en vue de l'élection des représentants du personnel aux commissions paritaires d'établissement ;

Vu la décision n°2021-008 du 28 janvier 2021 informant des parts respectives de femmes et d'hommes composant les effectifs au 1er janvier 2021 par filière et par catégorie à l'Université de Perpignan Via Domitia ;

Vu la décision n°2021-030 du 19 mars 2021 organisant une élection pour le renouvellement des représentants des personnels à la commission paritaire d'établissement (CPE) – Groupe 1, 2 et 3 ;

Vu le procès-verbal du 1^{er} avril octobre 2021 relatif au tirage au sort déterminant l'ordre de présentation des candidatures, des bulletins de vote et des professions de foi,

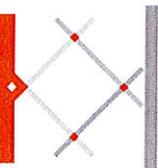
DÉCIDE :

Article 1^{er} : Les candidatures pour l'élection relative au renouvellement des représentants des personnels à la **commission paritaire d'établissement (CPE)**, sont le cas échéant, dans l'ordre tel que tiré au sort et pour chacun des groupes et catégories :

Groupe 1 catégorie A : 2 sièges (+2 suppléants)

- Liste – SNPTES
 - 1 - Mme Morgane ALMERGE
 - 2 - M. Jérôme SARDA
 - 3 - M. Michel MOLLE
 - 4 - Mme Isabelle OLIVE

- Liste – CGT FERC-SUP
 - 1 - M. Cédric FALCO
 - 2 - Mme Mylène LORRE-GUIDT
 - 3 - M. Edouard FERNANDES
 - 4 - M. Denis ELBAZ



Groupe 1 catégorie B : 2 sièges (+2 suppléants)

- Liste – SNPTES
 - 1 - Mme Anne DE BURES
 - 2 - M. Ghislain DORRIVAL
 - 3 - Mme Simona BRAJOU
 - 4 - Mme Frédérique MARTINEZ
- Liste – CGT FERC-SUP
 - 1 - M. Michel CAYROL
 - 2 - Mme Nathalie PERET
 - 3 - M. Alexandre VIVIER-MERLE
 - 4 - Mme Magali DERROJA

Groupe 1 catégorie C : 2 sièges (+2 suppléants)

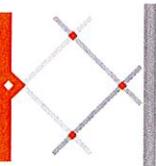
- Liste – SNPTES
 - 1 - Mme Emmanuelle DAYON
 - 2 - Mme Sophie TORRES
 - 3 - M. Jean-Philippe POUDOU
 - 4 - M. Alain FLORES
- Liste – CGT FERC-SUP
 - 1 - Mme Marina EMANS
 - 2 - M. Fabrice ARMAGNAC
 - 3 - Mme Sarah LE MARIN
 - 4 - M. Jean-Pierre CANAL

Groupe 2 catégorie A : 1 siège (+1 suppléant)

- Liste – CGT FERC-SUP
 - 1 - Mme Nathalie PELLEGRIN
 - 2 - Mme Isabelle PIEROPAN

Groupe 2 catégorie B : 2 sièges (+2 suppléants)

- Liste – SNPTES
 - 1 - Mme Karine CRETOIS
 - 2 - Mme Corinne MANTION
 - 3 - Mme Aline CRUZ
 - 4 - Mme Isabelle CAUWET



- Liste – CGT FERC-SUP
- 1 - Mme Corinne DELANCHY
 - 2 - Mme Michèle PERNIER
 - 3 - Mme Florence DELFOLIE
 - 4 - M. Jean-Luc MESTRES

Groupe 2 catégorie C : 2 sièges (+2 suppléants)

- Liste – SNPTES
- 1 - M. Julien GRUYER
 - 2 - Mme Anne-Cécile ECHAROUX
 - 3 - Mme Christine BRUNELOT
 - 4 - Mme Fabienne PONTRAMONT
- Liste – CGT FERC-SUP
- 1 - Mme Marie-Line MONTREDON CAMBOULIVES
 - 2 - Mme Monique CHATARD
 - 3 - Mme Pascale PLANEILLES
 - 4 - Mme Dominique COUTEAU

Groupe 3 catégorie A : 1 siège (+1 suppléant)

- Liste – SNASUB-FSU
- 1 - M. Etienne ROUZIES
 - 2 - Mme Aurélie CLEDAT

Groupe 3 catégorie B : 1 siège (+1 suppléant)

- Liste – CGT FERC-SUP
- 1 – M. Stéphane BOYER
 - 2 - Mme Anne-Cécile SEGURA

Groupe 3 catégorie C : 1 siège (+1 suppléant)

- Liste – CGT FERC-SUP
- 1 - M. Stéphane FASSIER
 - 2 - Mme Maria ROSADO

Article 2 – Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de l'université et qui sera publiée sur les listes de diffusion « admin-info » et sur le site internet de l'Université.

Le président de l'université,

Yvan AJGUET

